



COMITÉ DE DÉMOLITION

PROCÈS-VERBAL

Séance publique tenue le 10 avril 2024, à 18h à la salle du conseil

Présences

Membres :

M. Richard Allard, conseiller municipal

M. Gaëtan Gagné, conseiller municipal

M. David Huggins-Daines, conseiller municipal

Secrétaire :

Me Audrey Sénécal, greffière et directrice des services juridiques

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16h15.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté.

3. Période de question du public

Aucune question.

4. Demande de démolition pour le 400, boulevard de Sainte-Adèle

Résolution DM-2024-003

ATTENDU la demande 2024-0157, visant la démolition d'un bâtiment, soit le 400, boulevard de Sainte-Adèle;

ATTENDU QUE le bâtiment visé par la demande est en mauvais état;

ATTENDU le peu de valeur patrimoniale du bâtiment;

ATTENDU le projet proposé pour la construction d'un nouveau bâtiment, soit un commerce d'alimentation;

ATTENDU QU'aucune opposition n'a été reçue à la suite de la publication de l'avis public de démolition le 27 mars 2024;

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de démolition 2024-0157;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le comité de démolition approuve la demande de démolition du bâtiment situé au 400, boulevard de Sainte-Adèle, en vertu du règlement 1314-2023-DEM régissant la démolition des constructions.

QUE le comité de démolition approuve la demande de démolition du bâtiment situé au 400, boulevard de Sainte-Adèle, en vertu du règlement 1314-2023-DEM régissant la démolition des constructions.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18h06.